



## AR PREFECTURE

016-200054047-20170606-2017\_06\_06\_04-DE  
Reçu le 09/06/2017

Reprise impayés antérieurs		181.51€
Résultats généraux	1 897	7 893.02€
- Trop versé		-4 835.22€
- Acomptes versés le 01.03.2017		-2 417.39€
Reste dû par la société SAUR		640.41€

**Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- Approuve le compte de gestion de la commune de Saint-Germain de Confolens présenté par la société SAUR France en matière d'assainissement communal pour l'exercice 2016 conformément aux chiffres figurant ci-dessus,
- Donne à M. Le Maire tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération et la perception de la somme due par la société SAUR France.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 8 juin 2017

Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

